

Canadian
Forces
College

Collège
des
Forces
Canadiennes



LA CAPACITÉ INTERARMÉES DE DÉFENSE CHIMIQUE, BIOLOGIQUE, RADIOLOGIQUE ET NUCLÉAIRE : TOUJOURS À CONSTRUIRE

Maj E. Tremblay

JCSP 42

Service Paper

Disclaimer

Opinions expressed remain those of the author and do not represent Department of National Defence or Canadian Forces policy. This paper may not be used without written permission.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, as represented by the Minister of National Defence, 2016.

PCEMI 42

Étude militaire

Avertissement

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent aucunement des politiques du Ministère de la Défense nationale ou des Forces canadiennes. Ce papier ne peut être reproduit sans autorisation écrite.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2016.

**LA CAPACITÉ INTERARMÉES DE DÉFENSE CHIMIQUE,
BIOLOGIQUE, RADIOLOGIQUE ET NUCLÉAIRE : TOUJOURS À
CONSTRUIRE**

Maj E. Tremblay

“This paper was written by a student attending the Canadian Forces College in fulfilment of one of the requirements of the Course of Studies. The paper is a scholastic document, and thus contains facts and opinions, which the author alone considered appropriate and correct for the subject. It does not necessarily reflect the policy or the opinion of any agency, including the Government of Canada and the Canadian Department of National Defence. This paper may not be released, quoted or copied, except with the express permission of the Canadian Department of National Defence.”

Word Count: 2941

“La présente étude a été rédigée par un stagiaire du Collège des Forces canadiennes pour satisfaire à l'une des exigences du cours. L'étude est un document qui se rapporte au cours et contient donc des faits et des opinions que seul l'auteur considère appropriés et convenables au sujet. Elle ne reflète pas nécessairement la politique ou l'opinion d'un organisme quelconque, y compris le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale du Canada. Il est défendu de diffuser, de citer ou de reproduire cette étude sans la permission expresse du ministère de la Défense nationale.”

Compte de mots: 2941

LA CAPACITÉ INTERARMÉES DE DÉFENSE CHIMIQUE, BIOLOGIQUE, RADIOLOGIQUE ET NUCLÉAIRE : TOUJOURS À CONSTRUIRE

BUT

1. La capacité interarmées de défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire (D CBRN) des Forces armées canadiennes (FAC) est dysfonctionnelle et morcelée. Le but du présent document militaire est de regarder brièvement les sources de ce constat, d'exposer les manquements de la capacité et de recommander des pistes de solution, pour doter les FAC d'une réelle capacité.

INTRODUCTION

2. Le document sur l'environnement de la sécurité de l'avenir 2013-2040 produit par le Chef – Développement des Forces identifie clairement la menace CBRN. L'utilisation potentielle d'agents CBRN par des États, mais surtout des acteurs non étatiques dans un contexte domestique ou déployé demeure une éventualité qui ne peut pas être négligée¹. Car une attaque CBRN, réelle ou fausse, engendre des conséquences potentiellement catastrophiques. Nous n'avons qu'à penser aux enveloppes contaminées à l'anthrax aux États-Unis en 2001. Une menace est la somme d'une intention et d'une capacité. L'État Islamique et Al-Qaïda ont énoncé clairement leur intention de commettre des attaques chimiques contre l'Occident. La diffusion sur Internet de « livres de recettes » pour la fabriquer des agents chimiques ou biologiques, ainsi qu'un dispositif de livraison, augmentent la capacité. Il est reconnu par la communauté du renseignement que certains pays financent des programmes d'arme chimique ou biologique. Par exemple, la Russie a un programme chimique et probablement biologique, la Corée du Nord finance probablement des programmes chimique et biologique, finalement la Chine finance

¹ Ministère de la Défense nationale, *L'environnement de la sécurité de l'avenir 2013-2040* (Ottawa: Chef - Développement des Forces, 2014), p. 88-89-111.

probablement un programme chimique². Le financement de ces programmes contribue à l'élément de la capacité, car la question de transfert de capacité par ces pays reste ouverte. La menace CBRN inclut également les pandémies comme la crise de l'Ébola en Afrique de l'Ouest et les cas naturels de maladies épidémiques.

3. Jusqu'à la fin des années 1990, la décontamination était le principal outil de la capacité de défense CBRN des FAC et l'Armée canadienne (AC) générait cette capacité. L'équipement est tombé en désuétude sévère et à l'époque le G4 de l'AC annonçait l'arrêt de l'entraînement. La dernière utilisation opérationnelle de l'équipement de décontamination s'est fait en 2002 à l'aéroport de Kandahar où une installation de douche pour les troupes a été déployée. La décennie d'engagement en Afghanistan, créant un tempo opérationnel élevé et une menace CBRN basse spécifique à l'Afghanistan, provoqua l'atrophie de la capacité. L'AC n'a plus les ressources pour supporter une telle capacité comme par le passé, car elle a subi des coupes de personnel/année (PA) rattaché à cette capacité³.

4. Lors de la planification des opérations PODIUM (Jeux Olympiques d'hiver 2010 à Vancouver) et CADENCE (les sommets du G8 et G20 en 2010), la lacune d'une capacité interarmées de D CBRN a émergé rapidement et était béante. Les FAC ont réagi en créant une capacité de décontamination *ad hoc*, spécifique à ces opérations, et qui n'était pas destinée à être maintenue⁴. Les accords *Au-delà des frontières* avec les États-Unis ont été largement utilisés

² "CBRN Threat Domestic & Expeditionary", Unité interarmées d'intervention du Canada, présentation réalisée par l'adjoint-S2 officier de production, 2015.

³ Shaun Funk, "CBRN Background", Directeur du développement de la Force au Quartier général de l'Armée canadienne, correspondance électronique, 13 janvier 2016.

⁴ Canada, « Note de synthèse à l'intention du GCmdt 2 Div CA - Capacité de la compagnie de décontamination », Quartier général de la 2^e Division du Canada, réalisé par les commandants des compagnies de Décontamination 5 Bon Svc et Médicale du 5 Amb de C, 4 novembre 2014.

pour répondre aux besoins opérationnels en matière de défense CBRN en utilisant des ressources américaines pour pallier la lacune canadienne⁵.

5. Les FAC doivent maintenir une liberté d'action opérationnelle même dans un environnement contaminé par un agent CBRN. L'AC considère un tel environnement au même titre que l'hiver, les montagnes, etc.⁶ Les FAC se doivent d'avoir la flexibilité opérationnelle de conduire des opérations de D CBRN au même titre que des opérations hivernales.

6. Il existe un mandat d'appui à la D CBRN dans un contexte domestique, qui exige une capacité interarmées. Dans le cadre de la stratégie de défense *Le Canada d'abord*, les FAC ont reçu le mandat suivant : appuyer les autorités civiles en cas de crise au Canada⁷. Le Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC) a élaboré un plan de contingence pour appuyer une autorité civile dans la gestion des conséquences d'un évènement de type CBRN incluant un incident de matière industrielle toxique.

7. Dans la situation de compétition rude et continuelle pour les ressources (matérielles, monétaires ou PA), les FAC doivent organiser une capacité interarmées de D CBRN pertinente et cohérente de manière efficace et efficiente pour répondre au mandat domestique et aux menaces réelles. Il ne s'agit pas de déterminer la probabilité, mais d'être en mesure d'agir lorsqu'un incident CBRN arrivera.

DISCUSSION

⁵ "Cross Border CBRN Operations", Commandement des opérations interarmées du Canada, présentation réalisée par le J5 CBRN & Évènements spéciaux, 4 décembre 2014.

⁶ « L'Armée canadienne et la défense CBRN », Quartier général de l'Armée canadienne, présentation réalisée par le G33 CBRN, 6 février 2015.

⁷ Ministère de la Défense nationale, Stratégie de défense *Le Canada d'abord* (Ottawa: Ministère de la Défense nationale, 2006), p. 10.

8. Les problématiques de la capacité interarmées de D CBRN débutent au niveau stratégique militaire, car il y a un vide ou une coupure de direction et de vision⁸. Sécurité publique Canada a publié une série de stratégies, de politiques et de plans d'action touchant le domaine de la D CBRN⁹. On compte également des Directives et ordonnances administratives de la Défense et des Publications interarmées des Forces canadiennes en vigueur portant sur la D CBRN¹⁰. Certaines organisations de niveau un des FAC ont émis des documents pour permettre l'exécution de leurs opérations courantes¹¹. Présentement, il n'existe aucun document dictant une direction stratégique ou articulant une vision stratégique au sujet de la capacité interarmées de D CBRN. Le Chef d'État-major de la Défense (CÉMD) n'a jamais publié de directive énonçant l'état actuel de la capacité, où elle devrait être ou encore quelles capacités les FAC auront besoin dans l'avenir pour se défendre adéquatement contre la menace CBRN. Il n'a pas articulé d'objectifs à court, à moyen ou à long terme, de priorisation des ressources ou d'allocation de listes de tâches qui permettraient aux FAC d'atteindre la vision stratégique. La capacité interarmées de D CBRN n'a pas de « champion » assigné au niveau stratégique et/ou opérationnel pour assurer le bon déroulement du développement et de l'amélioration de la capacité. L'imputabilité est absente, car présentement personne n'est responsable devant le CÉMD de rendre des comptes sur l'état de cette capacité. La responsabilité est collectivement

⁸ "DND/CAF CBRNe Strategy/Plan Orientation", État-major interarmées stratégique, présentation réalisée par le Directeur du support et de la coordination des opérations, 18 septembre 2014.

⁹ Voici la liste des principaux documents et entre parenthèses l'année d'entrée en fonction : Stratégie et Plan d'action de résilience aux incidents chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et à l'explosif pour le Canada (2011), Plan fédéral en cas d'urgence nucléaire (PFUN) (2013), Renforcer la résilience face au terrorisme : Stratégie antiterroriste du Canada (2012).

¹⁰ Voici la liste des principaux documents et entre parenthèse l'année d'entrée en fonction : PIFC 3-8 Défense CBRN (2012), PIFC 3-8.1 Les opérations de défense CBRN (2012), DOAD 4000-2 Nuclear Technology Regulation and Control (2000), DOAD 4002-1 Nuclear and Ionizing Radiation Safety (2000).

¹¹ Voici la liste des trois organisations de niveau un qui ont publiés des directives CBRN : Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada : Directive d'appui aux opérations domestiques antiterroriste, le COIC : Concept des opérations domestiques de défense CBRN (2014) et l'AC : Directive intérimaire de la capacité de défense CBRN (2012).

assumée par la chaîne de commandement au sens large, donc tout progrès est réalisé en fonction de la bonne volonté des individus en place.

9. La seule capacité interarmées CBRN existante est dédiée à des tâches spécifiques. Après les événements du 11 septembre 2001, les FAC ont mis sur pied la compagnie de défense interarmées nucléaire biologique et chimique pour être en haute disponibilité et faire partie intégrante de la capacité de réponse à un incident CBRN. Depuis, la compagnie a été intégrée dans le Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada et elle a été bonifiée pour devenir l'Unité interarmées d'intervention du Canada (UIIC). Elle est toujours une partie vitale à l'Équipe nationale en cas d'incident CBRN ou explosif dans un contexte domestique. Elle appuie directement toutes les opérations spéciales et elle peut fournir une assistance à la planification et des conseils aux opérations expéditionnaires des FAC¹². L'UIIC a été développé pour répondre à des besoins opérationnels particuliers différents de ceux des FAC qui sont de nature conventionnelle. L'UIIC obéit aux limitations typiques des forces spéciales. L'UIIC a des capacités spécifiques qui ne peuvent pas être produites en masse ou être maintenues sur une longue période. Les FAC ne peuvent pas faire l'hypothèse que l'UIIC aura la charge permanente de sa D CBRN.

10. Une capacité est la somme de quatre composantes : l'équipement, l'instruction individuelle, l'entraînement individuel et collectif et la structure organisationnelle. Chaque composante est requise pour former une capacité réelle, efficace et résiliente.

11. L'instruction individuelle est livrée par l'École des pompiers et de la défense CBRN des Forces canadiennes. L'École a la capacité de donner toutes les connaissances requises, sinon il est possible d'envoyer des individus dans les écoles CBRN de nos alliés pour des connaissances

¹² Ministère de la Défense nationale, *Canadian Special Operations Forces Command: An Overview* (Ottawa: Chef d'état-major de la Défense, 2008), p. 12.

spécifiques. Sa capacité de production annuelle n'est pas utilisée au maximum. Bref, l'instruction individuelle n'est pas un obstacle.

12. L'ensemble de l'acquisition de l'équipement CBRN est fait par un seul projet dirigé par le Directeur - Défense CBRN et soutien opérationnel (D DCBRN SO)¹³. La manière d'introduire l'équipement est biaisée et ne contribue pas nécessairement à la capacité globale. D DCBRN SO considère la capacité opérationnelle totale¹⁴ comme étant la livraison physique de l'équipement et d'un entraînement initial pour les instructeurs. Dû à la technologie, le nombre d'équipements augmente et les capacités aussi, cependant il n'y a aucune PA qui est alloué dans le cadre du projet d'acquisition pour l'utiliser ou assurer l'entretien de l'équipement. Dans certains cas, l'équipement représente une surcharge de tâches aux unités qui le reçoit. De plus, il y a un certain laxisme chez les organisations de niveau un, car le contrôle et le suivi de l'équipement ne sont pas optimaux. Un grand nombre d'équipements CBRN sont dans des entrepôts et non en possession de ceux qui pourraient les utiliser.

13. La composante de la structure organisationnelle est la plus importante pour une capacité, car elle permet l'intégration des autres composantes dans la formation d'une capacité. Il s'agit de la plus grande lacune de la capacité CBRN. Il est pertinent de tracer un parallèle avec la Force opérationnelle interarmées contre la menace explosive (FO ICME) qui assure le maintien des capacités de neutralisation des munitions et de lutte aux dispositifs explosifs de circonstances des FAC. La FO ICME conduit des inspections annuelles et exécute un exercice interarmées annuellement pour offrir une opportunité d'entraînement interarmées individuel et collectif, ce qui forge l'interopérabilité à travers les FAC. Présentement, il n'y a aucun véhicule d'entraînement dédié à la D CBRN pour les FAC. L'entraînement CBRN est décentralisé et

¹³ "Director CBRN Defence Planning Guidance", Directeur de la défense CBRN, Chef du développement des Forces, 30 septembre 2015.

¹⁴ En anglais : full operational capability (FOC)

intégré comme vignette dans l'entraînement courant. Les tactiques, techniques et procédures sont exercées, sans validation externe, ce qui nuit grandement au développement et à la rétention des connaissances corporatives. Il n'y a pas de motivation pour les chaînes de commandement d'exercer leur processus de prise de décision dans une situation impliquant un agent CBRN, car il n'y a aucun exercice de validation au niveau des organisations de niveau un ou FAC. Au niveau de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), il existe des exercices collectifs. Cependant la participation des FAC y est décentralisée et laissée à l'initiative des organisations de niveau un. Puisque la capacité interarmées de D CBRN n'a pas de « champion », *de facto* l'autorité pour l'entraînement collectif réside au COIC, dans le panier des capacités interarmées. Compte tenu des dernières opérations du Canada à l'étranger, COIC a mis l'accent sur la capacité de ciblage interarmées. La sélection et la formation du personnel assigné à des responsabilités CBRN sont effectuées de manière aléatoire, sans planification ou considération des antécédents. Plusieurs organisations envoient du personnel suivre des cours CBRN pour combler un besoin immédiat, les cours CBRN étant considérés comme une cible d'opportunité. Dans la majorité des cas, les responsabilités CBRN sont une deuxième ou une troisième assignation. Il n'existe aucun système pour développer un corps des officiers ou des sous-officiers avec l'expertise, les connaissances spécifiques à la D CBRN et ainsi fournir à chaque niveau une ressource crédible et utile. Très peu d'attention est vouée à la gestion ou la planification de la relève dans le domaine de la D CBRN.

14. Une des responsabilités fondamentales de la chaîne de commandement est la protection de ses troupes. Elle doit être en mesure de comprendre la menace et conduire une évaluation adéquate des effets et des conséquences d'un agent CBRN. Le système de gestion de l'information CBRN des FAC utilisé par du personnel qualifié permet de conseiller

adéquatement et en temps opportun, la chaîne de commandement. La mesure la plus élémentaire de la D CBRN est d'éviter une exposition à un agent CBRN. Ce système d'alerte et d'avertissement permet la prise de décision pour conserver la liberté d'action à tous les niveaux¹⁵. Le D DCBRN SO a développé un système de gestion de l'information CBRN à la fine pointe, permettant une intégration de systèmes de commandement et d'appareils de détection. À l'OTAN, le Canada a fixé les normes à atteindre dans ce domaine.

15. Le financement de la capacité est imprévisible et variable. L'État-major interarmées stratégique (ÉMIS) détient des fonds et historiquement une partie est allouée à la D CBRN. Cependant, ces fonds sont autorisés tardivement dans l'année fiscale et ils sont tributaires des surplus générés ailleurs. De plus, ÉMIS alloue ces fonds individuellement aux organisations de niveau un pour financer la participation des FAC aux exercices de l'OTAN ou de nos alliées, sans une coordination réelle. Ce modèle de financement est un obstacle évident à l'engagement et à la portée des exercices CBRN. De plus, il entraîne les organisations à conduire une planification limitée.

CONCLUSION

16. Présentement dans les FAC, il n'existe pas de réelle capacité interarmées de D CBRN. Certaines organisations de niveau un possèdent quelques composantes d'une capacité. Les principaux éléments de la problématique exposée ci-haut sont : l'absence d'une occasion d'entraînement collectif interarmées, l'absence d'une structure organisationnelle, un modèle de financement inapproprié, un manque de coordination des efforts dans ce domaine, un manque de planification à long terme et un manque de cohérence à tous les niveaux en partant du stratégique.

¹⁵ "Statement of Operational Capability Deficiency - CBRN Information Management", Directeur - Défense CBRN et soutien opérationnel, Chef du développement des Forces, 2015.

17. Il existe trois voies possibles pour résoudre la problématique liée à la capacité interarmées de D CBRN : 1) reconnaître clairement que nous n'avons pas cette capacité et conduire nos opérations en conséquence, 2) continuer avec le *statu quo*, l'avancement et le maintien de la capacité sera au gré des individus en place et la gestion inefficace des ressources continuera ou 3) adopter un modèle de contrôle centralisé et d'exécution décentralisée, dans le but de maximiser les ressources et de former une capacité réelle.

RECOMMANDATION

18. La voie à privilégier doit être la troisième et doit comprendre une approche par itération du « haut vers le bas ». Un minimum de conditions doit être mis en place au niveau stratégique pour permettre la consolidation des composantes existantes, la création des composantes manquantes et le renforcement des meilleurs éléments. Le CÉMD doit nommer un « champion » de la capacité au niveau stratégique, qui énoncera en son nom une vision stratégique simple et claire pour la capacité. Il définira aussi une feuille de route stratégique pour le développement et l'amélioration dans les années à venir, qui dictera les actions à prendre par les organisations de niveau un.

19. Ce « champion » doit bénéficier d'une organisation et de l'éventail des outils pour influencer directement et efficacement la capacité. Cette organisation doit s'inspirer du cheminement de la FO ICME. Le D DCBRN SO devrait se transformer en FO DCBRN et inclure les autorités et les ressources reliées à la D CBRN. Cette FO devra planifier et exécuter une série d'entraînements interarmées individuels et collectifs spécifiques à la D CBRN. Des fonds doivent être engagés de manière continue et prévisible pour permettre une planification à long terme. Cette FO doit exercer une coordination et un contrôle sur l'assignation de ces fonds. Le principe derrière la formation d'une telle organisation n'est pas d'investir significativement plus de ressources, mais bien de maximiser les ressources déjà consacrées à la capacité en les

regroupant pour créer de la synergie. Ainsi, la capacité progressera de manière efficiente et cohérente avec des objectifs intermédiaires et à long terme.

20. Compte tenu que le Canada s'est démarqué à l'OTAN, nous devons renforcer nos succès dans le domaine CBRN. Le développement de systèmes de gestion de l'information CBRN doit être continué. Avec son utilisation régulière par la chaîne de commandement, cette dernière réalisera la valeur ajoutée de la D CBRN dans la fonction opérationnelle de protection et entraînera un impact très positif sur l'acceptation de la nécessité d'une D CBRN adéquate et efficace.

BIBLIOGRAPHIE

Documents publics

Canada. Ministère de la Défense nationale. *Canadian Special Operations Forces Command: An Overview*, Ottawa: Chef d'état-major de la Défense, 2008.

Canada. Ministère de la Défense nationale. *L'environnement de la sécurité de l'avenir 2013-2040*, Ottawa: Chef - Développement des Forces, 2014.

Canada. Ministère de la Défense nationale. Stratégie de défense *Le Canada d'abord*, Ottawa: Ministère de la Défense nationale, 2006.

Documents non publiés

Canada, "*CBRN Threat Domestic & Expeditionary*", Unité interarmées d'intervention du Canada, présentation réalisée par l'adjoint-S2 officier de production, 2015.

Canada, "*Cross Border CBRN Operations*", Commandement des opérations interarmées du Canada, présentation réalisée par le J5 CBRN & Évènements spéciaux, 4 décembre 2014.

Canada, "*Director CBRN Defence Planning Guidance*", Directeur de la défense CBRN, Chef du développement des Forces, 30 septembre 2015.

Canada, "*DND/CAF CBRNe Strategy/Plan Orientation*", État-major interarmées stratégique, présentation réalisé par le Directeur du support et de la coordination des opérations, 18 septembre 2014.

Canada, « *L'Armée canadienne et la défense CBRN* », Quartier général de l'Armée canadienne, présentation réalisée par le G33 CBRN, 6 février 2015.

Canada, « *Note de synthèse à l'intention du GCmdt 2 Div CA - Capacité de la compagnie de décontamination* », Quartier général de la 2^e Division du Canada, réalisé par les commandants des compagnies de Décontamination 5 Bon Svc et Médicale du 5 Amb de C, 4 novembre 2014.

Canada, "*Statement of Operational Capability Deficiency - CBRN Information Management*", Directeur de la défense CBRN, Chef du développement des Forces, 2015.

Funk, Shaun. "*CBRN Background*", Directeur du développement de la Force au Quartier général de l'Armée canadienne, correspondance électronique, 13 janvier 2016.